

Des spécificités articulatoires du français : du diagnostic à la gymnastique

LESVIGNES Loïc¹

¹GRETA, France

loic.lesvignes@gmail.com

Reçu: 21/06/2019,

Accepté: 30/07/2019,

Publié: 31/07/2019

Articulatory Specificities of French: From Diagnosis to Gymnastics

ABSTRACT: *The teaching of French as foreign language (FFL) and its derivatives allows the phonetic linguist to develop an interesting approach based on the constitution of types of phonetic difficulties. From small group basic pronunciation exercises, we propose a protocol to develop real "personalized programs" so that the learner can finally tackle his difficulties in a safe and rewarding way. This protocol begins with a diagnosis and ends with the realization of personalized exercises of articulatory gymnastics.*

KEYWORDS: phonetics, phonology, articulatory, diagnosis, gymnastics, protocol, IPA

RÉSUMÉ : *L'enseignement du français langue étrangère (FLE) et de ses dérivés permet au linguiste phonétique de développer une approche intéressante basée sur la constitution de types de difficultés phonétiques. À partir d'exercices de prononciation de base en petits groupes, nous proposons un protocole pour élaborer de véritables "programmes personnalisés" afin que l'apprenant puisse enfin aborder ses difficultés de manière sûre et gratifiante. Ce protocole commence par un diagnostic et se termine par la réalisation d'exercices personnalisés de gymnastique articulatoire.*

MOTS-CLÉS : phonétique, phonologie, articulatoire, diagnostic, gymnastique, protocole, API

1. Introduction

La variété des profils des apprenants en FLE laisse place à une multitude de difficultés et d'approximations d'ordre articulatoire qui peuvent rendre la compréhension malaisée. Pour s'attaquer à ces obstacles, N. S. Troubetzkoy a déployé la notion de crible phonologique qu'il définit comme suit :

"Le système phonologique d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit. Seules restent dans le crible les marques phonétiques pertinentes pour individualiser les phonèmes. [...] Chaque homme s'habitue, dès l'enfance, à analyser ainsi ce qui est dit et cette analyse se fait d'une façon tout à fait automatique et inconsciente. Mais, en outre, le système des cribles, qui rend cette analyse possible, est construit différemment dans chaque langue."

Cette notion de crible phonologique est une notion fondamentale pour la linguistique fonctionnelle et structurale. Troubetzkoy explique, à la fin de son exposé sur le crible phonologique, que si un apprenant ne parvient pas à prononcer efficacement un son, ce n'est pas parce qu'il ne peut pas, c'est simplement parce qu'il ne filtre pas les sons avec le crible phonologique de la langue cible. Si l'on considère que ce crible se met en place durant les six premières années de l'enfance, on pourrait redouter que le crible d'un individu qui aurait évolué dans un environnement exclusivement monolingue apparaisse comme fatalement irrémédiable. Nous partons quant à nous du principe que rien n'est perdu : nous proposons d'"ajuster" le calibre du crible de l'apprenant d'un point de vue auditif par l'intermédiaire d'exercices d'audition tout en les articulant avec des exercices d'ordre articulatoire. En somme, en sport comme en phonétique articulatoire, un muscle rarement sollicité doit être stimulé. Partant, nous essaierons de proposer une méthode permettant à chaque apprenant de progresser efficacement dans l'articulation de la langue française.

1.1. Objectifs :

Ce protocole est proposé dans la poursuite d'un double objectif :

- Etablir un diagnostic fiable et personnalisé des difficultés articulatoires rencontrées par l'apprenant(e) lors de son expérience en langue française.

- Définir un "programme de musculation" tout aussi personnalisé à partir du diagnostic précédemment établi afin de remédier à ces difficultés articulatoires.

1.2. Publics :

Tous les publics peuvent théoriquement être intéressés par ce protocole, à condition toutefois de procéder aux aménagements nécessaires pour chacun d'entre eux dans la mesure où tout le monde n'a pas la même familiarité avec la diversité des langues et son approche théorique. Pour faciliter sa mise en place, on privilégiera les groupes peu importants (maximum 20 personnes) à même de valider l'expérience. À l'évidence, les groupes composés d'un seul profil linguistique allègeront considérablement la charge de travail.

1.3. Prérequis :

Pour l'enseignant comme pour l'apprenant, une bonne maîtrise de l'Alphabet Phonétique International (API) ainsi que quelques connaissances en phonétique articulatoire sont indispensables pour se prémunir contre toute approximation contre-productive. L'apprenant doit également avoir eu un aperçu de la mécanique articulatoire de la langue française (muscles, organes, cavités, API) : à défaut, il est nécessaire de consacrer une à deux séances théoriques sur la phonétique articulatoire du français.

2. Mode opératoire

Une fois le projet exposé aux étudiants et sa pertinence validée par eux, ce protocole se déploiera en quatre phases :

2.1.Phase 1 – Identification des profils et recherches préliminaires :

L'enseignant doit tout d'abord identifier la variété de langues premières composant son groupe d'apprenants : partons du principe général qu'une langue première = un profil de difficultés particulier. Il va sans dire que l'ouvrage de N. S. Troubetzkoy constitue une source d'inspiration inépuisable pour tout ce travail préliminaire.

Pour chaque langue première, il convient de procéder à un profilage linguistique synthétique mais aussi complet que possible : écriture

alphabétique/syllabique/logographique, nombre de phonèmes consonantiques, nombre de phonèmes vocaliques, prosodie de la langue (tons, accents, quantité des voyelles, ...), existence ou non d'une langue seconde, ... On pensera également à identifier les phonèmes français qui n'existent pas dans la langue première de l'apprenant.

Cela fait, on comparera les informations recueillies avec le système phonologique français selon les mêmes critères afin d'en déduire les hypothèses qui s'imposent. Prenons l'exemple du kiswahili (table 1).

	Kiswahili	Français
Système	Alphabétique latin	
Langue seconde	Anglais	X
Phonèmes consonantiques	19	17
Phonèmes vocaliques	5	16
Prosodie	Accentuation sur l'avant-dernière syllabe du groupe rythmique.	Accentuation sur la dernière syllabe du groupe rythmique.
Présence de dialectes	oui	Oui

Table 1 : Comparaison des systèmes phonologiques kiswahili et français

Hypothèses de travail :

Ne constitueront probablement pas des difficultés articulatoires majeures :

- L'utilisation d'un alphabet latin
- Les phonèmes consonantiques (ne pas oublier de les comparer pour s'en assurer)

Constitueront probablement des difficultés majeures :

- La présence d'une langue seconde autre que le français
- Les phonèmes vocaliques (qui sont trois fois plus nombreux en français)
- La prosodie
- La présence de dialectes

Il est tout à fait envisageable de faire faire ces recherches par les apprenants eux-mêmes en les dirigeant (via un questionnaire par exemple).

2.2. Phase 2 – Test des hypothèses de travail :

En présence du groupe-classe, il s'agit désormais d'identifier les phonèmes consonantiques français qui n'existent pas dans la langue maternelle de l'apprenant puis les faire tester individuellement par chacun en les lui faisant répéter par salves de trois.

Exemple : /p/ /p/ /p/ ; /b/ /b/ /b/ ; ... Noter ceux qui occasionnent des difficultés.

Après avoir procédé de la même manière avec les voyelles, on évaluera l'interférence d'une éventuelle langue seconde en faisant répéter par salves un ou plusieurs phonème(s) français réputés être en interférence avec des phonèmes de la langue seconde.

Exemple : /ʁ/ du français VS /ɹ/ de l'anglais.

On n'oubliera pas non plus d'analyser les différences de prosodie et de rythme en faisant lire à chacun une phrase (ou paragraphe) française en veillant à bien noter l'accent tonique.

Enfin, on interrogera l'apprenant sur son usage d'un éventuel dialecte ou langue seconde et sur les rapports de ceux-là avec la langue officielle.

2.3. Phase 3 – Elaboration des « programmes de musculation » :

Il convient désormais d'élaborer des "programmes de musculation" cohérents par rapport aux difficultés préalablement répertoriées en classe. Pour un public swahilophone, par exemple, huit programmes ont été conçus (table 2).

Programme 1 :	3 voyelles nasales /ã/ /ẽ/ /õ/
Programme 2 :	3 voyelles fermées /u/ /y/ /ø/
Programme 3 :	2 voyelles fermées /y/ /ø/ + 1 semi-ouverte /œ/
Programme 4 :	2 voyelles fermées /y/ /ø/ + 1 semi-fermée /e/
Programme 5 :	1 voyelle fermée /i/ + 1 semi-fermée /e/ + 1 semi-ouverte /ɛ/
Programme 6 :	1 voyelle fermée /u/ + 1 semi-fermée /o/ + 1 semi-ouverte /ɔ/
Programme 7 :	1 voyelle semi-fermée /o/ + 2 semi-ouvertes /ɔ/ /œ/
Programme 8 :	1 voyelle fermée /ø/ + 2 semi-ouvertes /ɔ/ /œ/

Table 2 : Les programmes de musculation et leur contenu.

Chaque programme doit permettre à l'apprenant de discriminer efficacement ces phonèmes problématiques :

- En mettant en relief les différences articulatoires de chacun au moyen de schémas (figure 1).

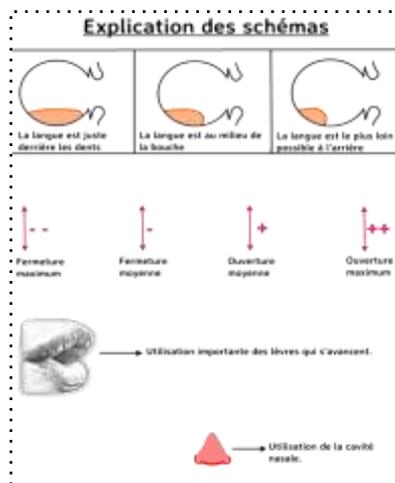


Figure 1 : schémas explicatifs.

- En proposant une version audio fiable de chacun pour permettre leur répétition dans des ordres différents (/ã/ /ẽ/ /õ/ puis /ã/ /õ/ /ẽ/ puis /õ/ /ã/ /ẽ/ puis /õ/ /ẽ/ /ã/ etc.).

A l'évidence, si une version audio semble obligatoire, une version vidéo (.avi, diaporama, ...) s'avérera encore plus adéquate (cf. document F) mais implique un travail de montage numérique souvent fastidieux.

2.4. Phase 4 – Distribution des programmes :

En classe, il ne reste qu'à procéder une dernière fois à la répétition individuelle des phonèmes problématiques puis distribuer les programmes en fonction des difficultés rencontrées par chacun.

Par exemple, si l'apprenant X rencontre des difficultés pour prononcer les voyelles /y/ et /œ/, on lui attribuera les programmes qui comportent ces voyelles, à savoir les programmes 2, 3, 4, 7 et 8.

Pour un suivi phonétique approfondi, on pourra également mettre en place une évaluation régulière de façon à mesurer les progrès de l'apprenant.

3. Perspectives de travail

Les perspectives d'amélioration et d'approfondissement du travail ci-avant présenté sont nombreuses et souhaitables ! Nous proposons ici quelques pistes.

3.1. Typologie :

Ces diagnostics pourront, le cas échéant, faire l'objet d'une typologie par pays (diagnostic Brésil, diagnostic Tanzanie, ...) ou, plus pertinemment parfois, par zone linguistique (zone swahilophone, arabophone, ...). Néanmoins, une telle démarche est loin d'aller de soi dans la mesure où les profils pourraient être rendus caducs par l'usage de langue(s) ou de dialecte(s) plus ou moins différents de la langue officielle. En ligne de mire, on pourrait imaginer l'élaboration d'une base de données didactique qui proposerait une typologie des difficultés articulatoires rencontrées lors de l'apprentissage du français. Toutefois, il est évident que cette base de données devrait être régulièrement mise à jour en fonction des évolutions de la langue française d'une part, de la langue d'existence de l'apprenant d'autre part.

3.2. Développement numérique

Le travail ci-avant proposé reste relativement rudimentaire sur le plan graphique et numérique. En effet, pourquoi ne pas imaginer, par exemple, le développement d'une plateforme web et/ou d'une application pour appareils mobiles ? Un tel service proposerait à l'apprenant de présélectionner un profil qui lui corresponde en fonction de ses réponses à plusieurs questions (nationalité, langue maternelle, langue seconde) ainsi que de son travail sur ses propres difficultés (sélection de certains programmes restant à acquérir au détriment d'autres, acquis).

4. Conclusion

L'interculturalité est un fil d'Ariane pour notre exposé dans la mesure où l'enseignant est bien obligé de s'intéresser un minimum à la langue ou aux langues de ses apprenants afin d'en saisir les subtilités et aspérités. Finis les cours de phonétique verticaux où des apprenants n'ont qu'à digérer un cours magistral : l'enseignant doit être présent à chaque étape du processus et, ce faisant, il a tout à apprendre... et à enseigner !

Nous rappellerons enfin les objectifs que nous nous étions fixés d'emblée afin de se prémunir contre une appréhension purement « orthophonique » de la langue française. En effet, la langue française « officielle » qui est enseignée dans les manuels et à travers le monde n'est en réalité qu'une représentation artificielle de ce qu'est la langue française dans sa variété, ne serait-ce que sur le territoire français. On nous apprend ainsi que le phonème /œ/ tombe en désuétude au point de n'être presque plus prononcé... mais il faudrait préciser en région parisienne car, en effet, on retrouve très fréquemment ce phonème sur le reste du territoire.

Le protocole de diagnostic articulatoire que nous venons de proposer ne répond, en définitive, qu'à un seul et même objectif inhérent à l'apprentissage d'une langue : exister dans cette langue avec science et conscience. Tant que le vouloir-dire ne subit aucune entrave, on peut considérer que chaque variété du français en vaut bien une autre.

Bibliographie

- Thibault, Cours de phonologie, université Paris-Sorbonne, 2012.
- Ilinski, Cours de phonie & graphie, université Paris-Sorbonne, 2011.
- N. S. Troubetzkoy, Principes de Phonologie, Klincksieck, Paris, 1949.